

**Version manuscrite**

Jacques Berlioz

Un saint dans la ville

Saint Bernard à Châtillon-sur-Seine

Préface de Guy Rérolle. Postface de Jean-Louis Coudrot

« Châtillon, bourg noble [...], le 'boulevard du royaume', que le fleuve de la Seine traverse et arrose de ses ondes limpides, père et instituteur des nobles hommes, et qui contient une population qui n'est inférieure à aucune autre population du monde par la chevalerie, l'esprit, le savoir, la philosophie, les arts libéraux, l'élégance, les vêtements et la beauté ».

Guillaume le Breton (mort vers 1226), *Philippide*, I, v. 588-594.

Le personnage de Bernard de Clairvaux est étroitement associé à Châtillon-sur-Seine. Pour deux raisons essentielles. Tout d'abord, le saint arriva dans la ville à l'âge de huit ans, et y demeura environ dix ans. Il y passa donc sa jeunesse, et se forma à l'école des chanoines de Saint-Vorles. Or l'on sait l'importance des années de formation dans la constitution de la personnalité de chaque individu. De plus, un miracle bernardin – celui de la lactation – s'est développé au Moyen Age à Châtillon. Cette légende s'est profondément enracinée dans la cité, avec des attributs précis et immuables : un lieu, Saint-Vorles, et un acteur, la statue de la Vierge. Ce sont ces deux aspects – biographique et légendaire – que je voudrais évoquer ici \*

## 1. De Fontaine à Châtillon

Bernard est né en 1090 – ou selon Adriaan H. Bredero, en 1091<sup>1</sup> – à Fontaine-lès-Dijon, place fortifiée sise à quelques kilomètres au nord de Dijon. Son père, Tescelin, dit le Sor (c'est-à-dire le Roux) était l'un de ces chevaliers de Châtillon-sur-Seine, qui, « de Troyes à Dijon, de Langres à Tonnerre, possédaient une partie considérable de la province » (E. Vacandard). La famille de Tescelin n'était pas très ancienne mais nombreuse et remuante et, pour certains de ses membres, en pleine ascension sociale. Lui-même appartenait à la branche la moins importante. Vassal du duc de Bourgogne, il gardait pour ce dernier le château de Fontaines, une forteresse au demeurant secondaire, car trop proche de Dijon même. Tescelin tenait également quelques autres biens, dispersés, près de Montbard, dans la vallée de la Laignes, dans celle de l'Aube à Fraville (tout près du futur site de Clairvaux). Et surtout il possédait une maison à Châtillon-sur-Seine où, avec d'autres chevaliers du lieu, il était astreint périodiquement à un service de garnison pour le compte du duc de Bourgogne, pour qui Châtillon était une place frontière de première importance aux confins de la Champagne. Tescelin comptait dans sa famille des personnages influents, comme les Saulx-Grancey, vidames de l'évêque de Langres. Mais ses parents les plus puissants étaient les seigneurs de la Ferté-sur-Aube, Rénier et Josbert le Roux<sup>2</sup>. Tescelin était influent à la cour du duc et intervint dans le règlement de litiges. Sa mère, Aleth, d'une lignée plus prestigieuse, était la fille du seigneur de Montbard, dont les domaines assez vastes, s'étendaient sur une partie des

---

\* Cette étude a son point de départ dans une conférence prononcée à Châtillon-sur-Seine, en l'église Saint-Vorles, à l'invitation de Guy Rérolle, en septembre 1997, dans le cadre des Soirées de la Toison d'Or. Ce texte reprend en partie, en les complétant et en les actualisant, les informations fournies dans J. Berlioz, dir., *Saint Bernard en Bourgogne. Lieux et mémoire*, Dijon, 1990, p. 43-54. Je remercie vivement G. Rérolle et Jean-Louis Coudrot, conservateur du Musée du Châtillonnais, de leur relecture amicale et critique du présent texte.

<sup>1</sup> A. H. Bredero, « Saint Bernard est-il né en 1090 ou en 1091 ? », dans *Papauté, monachisme et théories politiques*. Etudes d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut. T. I. *Le pouvoir et l'institution ecclésiastique*, Lyon, 1994, p. 229-241.

<sup>2</sup> J. Verger et J. Jolivet, *Bernard-Abélard ou le cloître et l'école*, Paris, 1982, p. 60-63 ; J. Berlioz, dir., *Saint Bernard en Bourgogne...*, op. cit., p. 25-41.

plateaux situés entre l'Armançon et la Seine. Les sires de Montbard, puissants seigneurs châtelains, étaient plus ou moins cousins des comtes de Bar-sur-Seine, des seigneurs de Couches, de Ramerupt, de Baudement, des vicomtes de Beaune et peut-être même des ducs de Bourgogne. Bernard appartenant à une famille noble, apparentée ou alliée à de puissants lignages, tournés tant vers la Bourgogne que vers la Champagne, était ainsi attaché à un vaste réseau d'alliances familiales, s'étendant en Champagne et en Bourgogne. Fait capital car Bernard fit de ce réseau la base pratique et affective de son action<sup>3</sup>.

De son mariage avec Tescelin, Aleth eut sept enfants : Guy, Gérard, Bernard, Hombeline, André, Barthélemy et Nivard. Bernard, le troisième enfant, était destiné à devenir clerc. Il subit profondément dans son enfance l'influence de sa mère, femme – à en croire les biographes de Bernard – d'une haute vertu<sup>4</sup>. Saint Bernard gagna Châtillon-sur-Seine vers 1098 pour y fréquenter les écoles de Saint-Vorles. Il y resta une dizaine d'années, jusqu'à la mort d'Aleth, que l'on peut placer vers 1108. Cette période, où Bernard passa de l'enfance au seuil de la « jeunesse » (au sens médiéval du terme, c'est-à-dire aux débuts de l'âge adulte)<sup>5</sup>, fut pour lui cruciale. Époque malheureusement mal connue et qu'il est bien difficile de reconstituer. Dom Jean Leclercq l'a rappelé dans son beau livre sur saint Bernard : « Que savons-nous de la jeunesse de S. Bernard ? Lui-même n'en a jamais parlé. Il n'a jamais évoqué de souvenirs qui fussent antérieurs à sa conversion monastique<sup>6</sup>. » Sur cette partie de son existence, nous ne possédons que les témoignages de ses biographes, Geoffroy d'Auxerre et Guillaume de Saint-Thierry<sup>7</sup>, et celui d'un de ses vifs opposants, Béranger.

## 2. Le temps des études

### L'école des chanoines de Saint-Vorles

---

<sup>3</sup> J. Verger et J. Jolivet, *op. cit.*, p. 60.

<sup>4</sup> Sur l'enfance de Bernard, voir l'important travail de F. Gastaldelli, « I primi vent'anni di San Bernardo. Problemi e interpretazioni », dans *Analecta cisterciensia*, 43, 1987, p. 111-148.

<sup>5</sup> Sur la scolarisation des enfants au Moyen Âge, voir D. Alexandre-Bidon et D. Lett, *Les Enfants au Moyen Âge, V<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1997.

<sup>6</sup> J. Leclercq, *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1989, p. 9.

<sup>7</sup> Bien avant qu'il ne fût près de mourir, l'on décida de rédiger une « Vie » de Bernard (mais à l'insu de celui-ci), dans le but d'obtenir qu'il fût canonisé par le pape. On fit procéder à la confection d'un dossier comportant une présentation complaisante de ses actions, une collection de ses miracles et une édition expurgée et révisée de ses écrits. La première tâche fut confiée à Geoffroy d'Auxerre, secrétaire du saint (mort avant 1188). Geoffroy établit des fiches documentaires (en 1145), connues sous le nom de « Fragments » (*Fragmenta Gaufridi*). La mise en œuvre littéraire de ce matériel fut confiée à l'éminent théologien Guillaume de Saint-Thierry, qui avait rencontré Bernard peu après la fondation de Clairvaux. Guillaume – qui était alors abbé de Signy, dans les Ardennes – utilisa le dossier de Geoffroy, en y ajoutant son interprétation personnelle. Ainsi fut composé le Livre I<sup>er</sup> de l'ensemble intitulé « Première Vie » (*Vita prima*). La suite de cette Vie fut confiée à Arnaud, abbé bénédictin de Bonneval, qui avait été naguère en relation avec Bernard (Livre II). Les trois livres suivants furent l'œuvre de Geoffroy d'Auxerre: ils méritent davantage créance car leur auteur, pour la période qu'il avait à narrer, avait vécu avec le saint et dans le milieu où celui-ci avait laissé des souvenirs encore frais. Le sixième livre de la « Première Vie » consiste en un « Livre des miracles » qui relate les voyages et les miracles du saint en 1146-1147, lors de la prédication de la Deuxième croisade. Il comporte trois parties: 1) écrite par dix auteurs différents, témoins des faits, avant le 3 janvier 1147 ; 2) composée à Liège avant le 18 janvier 1147 et adressée au clergé de Cologne ; 3) écrite par Geoffroy d'Auxerre en février 1147. Voir A. H. Bredero, *Bernard de Clairvaux. Entre culte et histoire*, Turnhout, 1998, p. 90-137.

Vers 1098, Aleth décida de transférer la famille de Fontaine-lès-Dijon à Châtillon-sur-Seine pour permettre à Bernard de fréquenter l'école locale des chanoines de Saint-Vorles. Selon Guillaume de Saint-Thierry, ces études furent voulues par Aleth en vue de la vocation monastique à laquelle elle l'avait consacrée à sa naissance. Ce serait donc grâce à sa mère que Bernard n'entra pas à Cîteaux « sans lettres » (sans instruction générale fondée sur une bonne connaissance du latin) au contraire de ses frères qui, destinés au service des armes, ne furent pas envoyés aux écoles des chanoines de Saint-Vorles. La vie familiale fut ainsi organisée en fonction des études du troisième enfant. Le choix des écoles de Châtillon de préférence à celle de Saint-Bénigne de Dijon est sans doute due à une double cause : l'école des chanoines du lieu était renommée et était proche de la maison de Tescelin. Bernard pouvait ainsi fréquenter l'école et vivre en famille, alors que ses frères pouvaient à loisir se livrer à l'exercice des armes et à la chasse, en compagnie des nombreux « chevaliers » qui formaient leur parentèle. La ville de Châtillon-sur-Seine n'avait par ailleurs rien à envier à Dijon. Geoffroy d'Auxerre ne rappelle-t-il pas que cette place forte renfermait « une nombreuse noblesse, renommée par sa bravoure chevaleresque, mais plus encore par sa fidélité à tous les devoirs ».

Châtillon était une ville d'importance, une place frontière capitale aux confins de la Champagne (le duc de Bourgogne la dota de remparts en 1168)<sup>8</sup>. La ville était une co-seigneurie que se partageaient l'évêque de Langres et le duc de Bourgogne. L'évêque y détenait sur toute la ville les droits éminents que le duc lui reconnaissait en lui prêtant hommage. Il possédait en outre une partie de la ville, le « Bourg », situé sur la rive droite de la Seine, tandis que le bourg de Chaumont, situé sur la rive gauche appartenait au duc. Il semble qu'en réalité (mais des études récentes manquent sur le sujet) tout ait été partagé en deux : ainsi le duc, seul possesseur de Chaumont, partageait-il avec son seigneur l'évêque, la possession du château et du bourg. Et lorsque par un accord rappelé par un acte de 1168 l'évêque concéda au duc le droit de fortifier Châtillon, les droits du seigneur en furent aussitôt réduits. Le chroniqueur du règne de Philippe Auguste, Guillaume le Breton, en fera un magnifique éloge (il faut dire que la ville fut prise par le roi de France en 1184), notant la bravoure de ses chevaliers, son goût pour la science et la philosophie, ainsi que l'élégance de ses habitants.

L'école de Châtillon était une émanation de l'école épiscopale de Langres. A la fin du XI<sup>e</sup> siècle, elle avait déjà une longue histoire, avec aux moins deux renaissances, la première à l'époque carolingienne (vers 869), la seconde au début du XI<sup>e</sup> siècle grâce aux soins de l'évêque de Langres Brun de Roucy (981-1016), lui-même élève de Gerbert de Reims, le pape de l'An Mil. Cette école était – après celle de Langres – la meilleure de tout ce vaste diocèse (qui comprenait également Dijon). Malheureusement, faute de sources, elle est fort mal connue. Les chanoines de Saint-Vorles étaient des chanoines séculiers<sup>9</sup>. Et leur école était

---

<sup>8</sup> Sur Châtillon-sur-Seine au Moyen Age, voir E. Legrand, *L'Histoire sainte de la ville de Châtillon-sur-Seine...*, Autun, 1651 ; G. Lapérouse, *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, 1837 ; M. Belotte, « Les possessions des évêques de Langres dans la région de Mussy-sur-Seine et de Châtillon-sur-Seine du milieu du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Annales de Bourgogne*, 37, 1965, p. 162-197 ; E. Nesle, *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine...*, Dijon, sans date [1855]. Bibliographie dans P. Arabeyre, N. Courtine, J. Gélis, M. Malnoury, *Saint Vorles au pays de Châtillon-sur-Seine*, Dijon, Les Editions du Bien public, 1991, p. 47.

<sup>9</sup> Sur Saint-Vorles, voir A. Nafilyan, « Une église de l'an mil : Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine », dans *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or*, 34, 1984-1986, p. 187-217 ; P. Arabeyre et alii, *Saint Vorles...*, *op. cit.*, *passim*.

une de ces écoles capitulaires qui se multipliaient alors dans les cathédrales et les collégiales de l'Occident.

### Un écolier modèle

A Saint-Vorles on n'enseignait sans doute que les trois disciplines littéraires fondamentales (regroupées dans ce que l'on appelait le *trivium*) : la grammaire, la rhétorique et la dialectique. Pratiquement, il semble que seules la grammaire et la rhétorique y étaient enseignées<sup>10</sup>. Bernard n'y étudia ni la dialectique, ni les quatre disciplines scientifiques réunies dans le *quadrivium* : arithmétique, géométrie, musique, astronomie. Il reste que les écrits de saint Bernard révèlent une grande habileté dans le maniement de la langue latine, et se placent, quand le saint se défait du jeu de la virtuosité, parmi les sommets de la littérature latine médiévale. Et il ne faut pas oublier, comme le souligne avec raison F. Gastaldelli, qu'à cette époque le latin n'était plus la langue de tous les jours, mais était une langue apprise par la fréquentation quotidienne des textes, encadrée par une grammaire rigoureuse et utilisée surtout comme instrument de communication « culturelle ». Mais avant d'en arriver là, Bernard dut déchiffrer les psaumes, les réciter par cœur et enfin les chanter (car lire n'était pas seulement déchiffrer les lettres afin de comprendre un texte écrit, c'était aussi s'exercer à l'art de lire à haute voix, comme on le fait au cours de l'office divin). F. Gastaldelli a montré longuement tout ce que devait saint Bernard à l'école de Châtillon-sur-Seine. Il suffit de retenir qu'au total, ce fut une formation purement littéraire, traditionnelle, mais d'excellente qualité, que Bernard reçut à Saint-Vorles. Sept ou huit ans de lectures et d'exercices assidus firent qu'il acquit une excellente connaissance des Pères de l'Église et des classiques latins, du moins ceux figurant dans les programmes scolaires (comme Virgile ou Horace, et leurs commentateurs) et apprit à composer dans un latin de la plus grande pureté<sup>11</sup>. Et comme le dit J. Verger : « Il est en outre probable que sa participation à la vie liturgique du chapitre accrut sa piété et renforça sa vocation religieuse<sup>12</sup>. » Un disciple d'Abélard, Béranger, l'accusa d'avoir dans sa jeunesse composé « de petites chansons séduisantes et des mélodies profanes » ; de plus, il se serait efforcé toujours de surpasser ses compagnons d'étude en inventions subtiles et artificieuses, prenant comme un cuisant affront le fait que l'un d'eux répliquât avec une audace égale<sup>13</sup>. A ce sujet, J. Leclercq réplique que la composition de poèmes rythmiques était un exercice scolaire habituel, et que le trait de caractère présenté annonce celui de Bernard adulte<sup>14</sup>.

A en croire ses biographes, Bernard se montra un élève studieux, pieux et timide. Voilà ce que dit Guillaume de Saint-Thierry : « Le jeune enfant, plein de grâces, et doué d'un génie naturel, accomplit promptement à ce sujet le désir de sa mère, car il avançait dans l'étude des lettres avec une promptitude au-dessus de son âge [peut-être ce trait appartient-il aux lieux communs hagiographiques] et de celle des autres enfants du même âge ; mais dans

<sup>10</sup> Sur l'enseignement au XII<sup>e</sup> siècle, voir l'excellente synthèse de Jacques Verger, *La Renaissance du XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1996.

<sup>11</sup> Sur le style de Bernard, et sa façon de se réapproprier le texte biblique, voir en dernier lieu les remarques de Monique Duchet-Suchaux, dans Bernard de Clairvaux, *Œuvres complètes*, II. *Lettres*. Tome I (Lettres 1-41). Texte latin des *S. Bernardi Opera* par J. Leclercq, H. Rochais et Ch. H. Talbot. Introduction et notes par Monique Duchet-Suchaux. Traduction par Henri Rochais, Paris, 1997, p. 34-36.

<sup>12</sup> J. Verger et J. Jolivet, *op. cit.*, p. 63.

<sup>13</sup> J. Leclercq, *Bernard de Clairvaux, op. cit.*, p. 17.

<sup>14</sup> *Id.*, p. 15.

les choses séculières il commençait déjà, et comme naturellement, à se mortifier dans la vue de sa future perfection, car il s'y montrait d'une très grande simplicité, aimant à vivre avec lui-même, fuyant le public, paraissant extraordinairement pensif, obéissant et soumis à ses parents, bon et reconnaissant pour tous, simple et paisible à la maison, sortant rarement, pudique au-delà de ce qu'on peut croire, n'aimant nulle part à beaucoup parler, dévot envers Dieu, afin de conserver pure son enfance, appliqué à l'étude des lettres, au moyen desquelles il devait apprendre et connaître Dieu dans les Ecritures [...] » (*Vita*, I, 1). Cette timidité est confirmée par Geoffroy d'Auxerre, dans les notes qu'il adressa vers 1145 à Guillaume de Saint-Thierry en vue de la rédaction d'une vie de l'abbé de Clairvaux. Geoffroy indique en effet que Bernard préférait à l'époque plutôt mourir que de parler en public ou d'être présenté à des étrangers <sup>15</sup>.

---

<sup>15</sup> Cité par J. M. Canivez, s. v. " Bernard de Clairvaux ", dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, 8, 1935, col. 612.

### 3. La maison de Bernard

Le père de Bernard possédait donc à Châtillon-sur-Seine une demeure que la tradition place dans l'ancienne rue de Truchot, à l'emplacement sur lequel s'est élevé, en 1621, un couvent de Feuillants (actuellement le Collège Saint-Bernard)<sup>16</sup>. En 1620, deux certificats délivrés l'un par le bailli, l'autre par le maire, attestèrent les croyances populaires au sujet de cette habitation à cette époque : « La maison donnée auxdits P. P. Feuillants est aussi tenue et réputée pour celle où auroit iceluy glorieux saint fait sa demeure pas plus de 13 à 14 ans et est appelée et dite la maison de Saint-Bernard ; en laquelle se seraient entendues plusieurs fois ès veilles de festes solennelles de la dite Vierge, des mélodies et cantiques de louanges harmonieuses avenues de temps en temps, à l'honneur et à la gloire de Dieu sous le nom de Saint-Bernard. » « Se treuve en la rue du Truchot [...] une maison fort ancienne [...] qui est tenue et réputée de tout temps pour celle où aurait iceluy glorieux saint fait sa demeure pas plus de 13 ou 14 ans avant son entrée en religion, où l'on tient aussi par tradition que se sont faits plusieurs miracles par les mérites du Saint. »

Le monastère des religieux Feuillants fut vendu vers 1815 aux Ursulines de Troyes qui y établirent un pensionnat. Voici la description qu'en donne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle l'abbé Jobin, et qui reste en gros exacte à l'heure actuelle : « [...] ce qu'on appelle proprement la maison de saint Bernard se trouve aujourd'hui sous terre. On y arrive par un long corridor où l'on montre un puits dit aussi de saint Bernard. Une porte termine cette galerie et donne entrée dans une salle souterraine assez vaste et élevée, qui formait le sous-sol de l'ancienne chapelle des Feuillants. Dans l'une des murailles, on voit encastrée une pierre d'un mètre carré environ, artistement travaillée et portant un écusson. Cet écusson reproduit les armes d'Anthoine Gaillard et de Jehanne de Montholon ou Monthelon, sa femme. [...] A côté de cette grande salle, il y en a une autre petite, appelée cellule ou oratoire de saint Bernard. On croit qu'elle a été établie sur les restes des constructions primitives, conservées par les Pères Feuillants. C'est là, dit-on, que saint Bernard se retirait pour prier. Une niche creusée dans la muraille, encadre une statue du Saint devant laquelle les religieuses entretiennent continuellement une veilleuse allumée<sup>17</sup>. »

Qu'en est-il ? Il est certain que cette cellule a des murs fort anciens, mais sont-ils contemporains des parents de s. Bernard ? D'après le chanoine Jean Marilier, on peut parfaitement admettre l'hypothèse de la présence de la maison de saint Bernard à cet endroit de la cité, encore qu'il ne faille tenir aucun compte de l'attribution à un réduit obscur du rôle de « chapelle où s. Bernard se retirait pour prier<sup>18</sup> ». Et pour citer les termes mêmes de J. Marilier : « On a là un vestige évident d'une construction des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. C'est tout<sup>19</sup>. » Toujours est-il que cet endroit a joui d'une considérable notoriété et qu'une forte tradition existait autour de la maison du saint. Voici ce qu'écrit le Père Legrand, docte auteur d'une *Histoire sainte de Chatillon* publié en 1651 : « Tous les [religieux] polonais, allemans, flamans, espagnols qui allaient au Chapitre [général de Cîteaux] ou qui s'en retournaient, se

<sup>16</sup> Abbé Jobin, « Note sur la maison de saint Bernard, sur l'église de Saint-Vorles et sur la chapelle de la Sainte-Vierge, à Châtillon-sur-Seine », dans *Bull. hist. archéol. rel. dioc. Dijon*, 7, 1889, p. 233-247 (repris dans *Saint Bernard et sa famille*, Poitiers, 1891, p. 505-520).

<sup>17</sup> Abbé Jobin, *Saint Bernard et sa famille*, op. cit., p. 509-510.

<sup>18</sup> J. Marilier, « Les premières années. Les études à Châtillon », dans *Bernard de Clairvaux*, Paris, 1953, n. 31, p. 21.

<sup>19</sup> *Ibid.*



détournaient, s'il en était besoin, du droit chemin, pour venir à Chatillon, reconnaître cette maison de Saint-Bernard et rendre honneur à sa mémoire, dans les mazures qui restoient encore des injures du temps ; et cela par la persuasion universelle qui était demeurée dans l'ordre de Cîteaux et par l'exemple de tous les habitants de la Ville qui avoient coutume aux bonnes festes, lorsque la dévotion les portoit à visiter les églises, de venir faire des stations en cette maison meme, comme en celle de Saint-Bernard ; et les vieillards de cent ans... se souvenants que leurs parents les y avoient autrefois amenés, pendant qu'ils étoient jeunes, ne manquoient d'y amener ou d'y envoyer leurs enfants pour honorer Saint-Bernard en sa maison <sup>20</sup>. »

Guillaume de Saint Thierry rapporte un épisode de l'enfance de Bernard sans préciser s'il se déroula à Châtillon-sur-Seine (ce qui est probable si tant est que ce fait soit réellement arrivé) : « Encore enfant, comme il était tourmenté d'un violent mal de tête, il se mit au lit. On lui amena une femme pour apaiser sa douleur par des charmes. La voyant s'approcher avec ses instruments d'enchantement, par lesquels elle avait coutume de tromper les gens du vulgaire, il se récria avec une grande indignation, l'éloigna et la chassa de lui. La divine miséricorde n'abandonna pas le louable zèle du saint enfant ; mais il sentit tout à coup sa vertu, et d'une même mouvement d'esprit se levant aussitôt, il se vit délivré de toute douleur » <sup>21</sup>. Il est en revanche un célèbre épisode qui se déroula, selon les *Fragments* de Geoffroy d'Auxerre, à Châtillon : celui dit de la vision de Noël.

---

<sup>20</sup> Citée d'après A. Colombet, « Saint Bernard dans les traditions populaires de la Bourgogne », dans *Congrès Saint Bernard*, Dijon, 1953, p. 13-14.

<sup>21</sup> *Vita*, I, 1, 4 (trad. Fr. Guizot, Paris, 1825, p. 152-153).

#### 4. La vision de Noël

Guillaume de Saint-Thierry rapporte ainsi cette vision : « La nuit solennelle du dimanche de Noël était arrivée, et on se préparait selon la coutume, aux veilles solennelles. Comme l'heure de célébrer l'office nocturne tardait un peu à venir, il arriva que Bernard qui était assis, et attendait avec les autres, pencha un peu sa tête et s'endormit. Aussitôt la sainte nativité de l'enfant Jésus se révéla à cet enfant, fortifiant sa jeune foi, et lui mettant pour la première fois sous les yeux les mystères de la divine contemplation. L'époux lui apparut comme sortant pour la première fois de son lit. Il vit le Verbe enfant comme naissant de nouveau du sein de la Vierge sa mère, d'une forme plus belle que les fils des hommes, et ravissant en lui l'âme du saint enfant déjà sorti de l'enfance <sup>22</sup> ». Ce récit est ampoulé et peu précis : ainsi, où se déroule la vision ? Geoffroy d'Auxerre, dont les fragments servirent de base documentaire à Guillaume, est en revanche à la fois plus concis et plus explicite. Il rapporte que la veille de Noël, alors que le petit enfant dormait dans la maison de son père, il lui sembla voir la Vierge enfanter, et le Verbe enfant naître d'elle. Or, on sonnait pour les Vigiles ; sa mère le réveilla, le revêtit des habits de cérémonie et l'emmena à l'église avec elle, comme elle en avait l'habitude. Il avait notamment coutume de dire à propos de cette vision qu'il croyait que c'était à cette heure-là qu'était né le Seigneur <sup>23</sup>. Pour Geoffroy d'Auxerre, la vision a donc eu lieu dans la maison paternelle, peu avant de partir à l'église pour les cérémonies du soir de Noël (les vigiles). La Nativité fut dans les sermons de Bernard un thème privilégié. Jacques de Voragine le souligne encore, d'après les « Vies », dans sa *Légende dorée* : « Et, depuis lors, il acquit une compétence spéciale dans tout ce qui touchait à la nativité du Christ, ce qui lui permit de parler mieux que personne de la Vierge et de l'Enfant, et d'expliquer le récit évangélique relatif à l'Annonciation <sup>24</sup>. »

On vénérât particulièrement à l'église Saint-Vorles une image de la Vierge, « faite, dit le Père Legrand, d'un bois que l'âge a plus noirci que le soleil... Le visage est longuet, les yeux grands sans excès, le nez long, les joues ni trop enflées, ni trop abattues, la couleur brune et par l'art et par l'âge ; elle est assise et tient avec les deux mains le petit Jésus sur son giron ». Cette statue, que put sans doute connaître Bernard, était située dans un petit oratoire situé sous le transept nord de l'église, mais plus ancien que le reste de l'édifice et désigné sous le nom de Sainte Marie du Château. Selon la tradition, c'est dans cet oratoire et devant cette image que saint Bernard aimait à venir prier.

Il reste que la vision de Bernard et sa dévotion à la Vierge a provoqué à Châtillon-sur-Seine la formation (ou tout au moins le développement) d'une légende autour de la lactation de saint Bernard.

<sup>22</sup> Trad. F. Guizot, citée, p. 153.

<sup>23</sup> Patrologia latina – abrégée désormais PL –, 185, 525A-B.

<sup>24</sup> Trad. Th. de Wizewa, Paris, 1905, p. 441.

## 5. La lactation de saint Bernard

### Une légende absente des « Vies » primitives

L'abbé Claude Courtépée dans sa *Description de la Bourgogne* (1775-1785), sous le chapitre consacré à Châtillon-sur-Seine <sup>25</sup>, rapporte que « dans l'ancienne chapelle souterraine était l'image noire de la Vierge, transférée depuis dans l'église, qu'on dit avoir plus de mille ans, appelée par le P. Legrand le véritable palladium de Châtillon, un talisman divin, présent sans pair. C'est, écrit-il, de cette image que St. Bernard reçut trois gouttes dans la bouche ; miracle dont l'Ordre de Cîteaux a fait longtemps la fête le 13 mai. » Il s'agit là du miracle communément connu sous le nom de « lactation de saint Bernard » (les dénominations de Lactation Notre-Dame ou d'Allaitement de saint Bernard conviendraient d'ailleurs mieux). Ce miracle a été bien étudié par Patrick Arabeyre <sup>26</sup>. Sans reprendre totalement son analyse, il suffira de présenter ici l'essentiel du dossier.

Sur les murs de la chapelle, à Saint-Vorles, avait été peint le miracle : avant les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle on distinguait encore les traces des peintures murales ainsi que des vers en écriture gothique qui évoquaient l'allaitement miraculeux. E. Nesle dans son *Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine* en donne le relevé d'après lequel on peut deviner une composition qu'il est difficile de dater (P. Arabeyre penche pour le XVII<sup>e</sup> siècle <sup>27</sup>).

D'où vient cette légende qui ne se trouve pas dans les « Vies » primitives du saint ? Où et quand apparaît-elle ? La légende châtilonnaise (la lactation étant bien entendu l'œuvre de la statue de Notre-Dame du château honorée en l'église Saint-Vorles) est, semble-t-il, attestée au XIV<sup>e</sup> siècle. Pourquoi ce doute ? C'est que tout repose sur un document daté de 1340, qui reproduit une lettre de concession d'indulgence pour les fidèles de Saint-Vorles en raison du miracle dont elle avait été le théâtre <sup>28</sup>. Voici immédiatement le passage de l'exposé des motifs qui nous intéresse <sup>29</sup>:

Suit donc qu'il se trouve en l'église de Saint-Vorles de  
Châtillon-sur-Seine, une certaine image très ancienne de la  
bienheureuse Vierge Marie, faite de temps immémorial, que le peuple

<sup>25</sup> Ed. 1967-1968, 4, p. 182-183.

<sup>26</sup> P. Arabeyre, « La lactation de saint Bernard à Châtillon-sur-Seine. Données et problèmes », dans *Vies et légendes de saint Bernard. Création, diffusion, réception (XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Actes des Rencontres de Dijon, 7-8 juin 1991, publiés par Patrick Arabeyre, Jacques Berlioz et Philippe Poirrier, Cîteaux, Commentarii Cistercienses (Textes et documents, 5), 1993, p. 173-197. Sur le contexte iconographique de la lactation, voir notamment Cécile Dupeux, « Saint Bernard dans l'iconographie médiévale : l'exemple de la lactation », *ibid.*, p. 152-165 ; Jean-Claude Schmitt, « Saint Bernard et son image », dans Bernard de Clairvaux..., *op. cit.*, p. 653-655 ; Jean Wirth, *L'image médiévale. Naissance et développement (VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 1989, p. 305-306, 334-337 ; Arno Paffrath, *Bernhard von Clairvaux 2. Die Darstellung des Heiligen in den bildenden Kunst*, Bergisch Gladbach, 1990, p. 65-68.

<sup>27</sup> P. Arabeyre, « La lactation... », *op. cit.*, p. 187-188.

<sup>28</sup> Ce document est édité par P. Arabeyre, *ibid.*, p. 190-195.

<sup>29</sup> Texte emprunté à la traduction (que j'adapte ici en français moderne) qu'en fit le jésuite Etienne Legrand (1600-1681), ardent défenseur du miracle, dans son *Histoire Sainte de la ville de Châtillon-sur-Seine...*, Autun, 1651, p. 178-182.

chrétien révère et honore religieusement, laquelle présenta miraculeusement son fils à s. Bernard, dans cette église de Saint-Vorle (comme il est rapporté plus amplement dans la vie du même saint), lui disant : ‘Bernard, reçois mon fils, le sauveur de tout le monde’, et l’instruisit sensiblement et miraculeusement des mystères de la foi catholique, lui fit voir divinement toute sa passion et, ce qui va au-delà de tout le pouvoir de la nature humaine, comme si c’eût été la même Vierge en personne, mère naturelle de Jésus Christ, l’image porta la main à sa mamelle et fit distiller sur-le-champ trois gouttes de son lait dans la bouche ouverte de ce saint. En suite de cette faveur, il devint le fidèle orateur de la sainte Vierge et le professeur public de son fils et de sa doctrine, le confesseur de la milice du ciel, et le chaste amant de Marie mère de Dieu. Il composa plusieurs hymnes et louanges dévotes en l’honneur de la Reine du ciel par l’inspiration du Saint-Esprit, et avec l’assistance de cette même Vierge, pour l’usage des anges et des fidèles serviteurs de Jésus-Christ entre autres, le *Salve regina* qui se chante tous les samedis en son honneur.

« Un faux notoire » ?

Quelle confiance accorder à cette lettre d’indulgence ? J. Marilier parle d’un « faux notoire ». Ce jugement catégorique est à revoir.

Cette concession d’indulgence (de quarante jours) aurait été octroyée le 4 octobre 1340 en Avignon (où se trouvaient alors le pape et la curie) par cinq évêques. Cela signifie qu’aux pécheurs était accordée une commutation de leur peine à purger dans l’autre monde à condition d’accomplir un certain nombre d’actes de foi et de prière en faveur de l’église de Saint-Vorles, spécialement distinguée par le miracle qui y avait eu lieu. Cette pratique est courante à l’époque et la « quarantaine » accordée s’inscrit parfaitement dans les normes du temps. On ne s’étonnera pas davantage de la qualité et du nombre de ceux qui accordent l’indulgence : les évêques étaient habilités à les concéder et les lettres collectives étaient d’usage fréquent. L’un d’eux est l’évêque de Langres, Jean Desprez, ou des Prés (1338-1342), ce qui ne surprend pas puisque Châtillon-sur-Seine relevait de ce diocèse ; les quatre autres sont plus difficiles à identifier car il s’agit d’évêques *in partibus infidelium* (ayant reçu le titre d’un diocèse habité par des infidèles ou des schismatiques) dont les noms de leur diocèse ont été corrompus (déformation courante dans les actes avignonnais de ce type). Trois d’entre eux se retrouvent d’ailleurs sans peine dans d’autres indulgences collectives de cette époque : Pierre, évêque de Cagli, en Italie ; Thomas, évêque de Knin en Dalmatie ; Serge, évêque de Pola en Istrie. Voilà donc bien des arguments en faveur de la sincérité de cette lettre.

Des zones d’ombre demeurent toutefois. Le récit de la lactation en lui-même peut être jugé suspect car il est rare que ce type d’acte soit aussi disert. Plus étrange encore : une nouvelle concession d’indulgence à Saint-Vorles accordée en 1367, soit moins de trente ans après, par l’évêque de Langres Guillaume de Poitiers (1345-1374) ignore le miracle. Ce n’est pas tout. L’acte original aurait disparu vers 1475 dans un incendie (cette année-là Châtillon-sur-Seine fut envahie et pillée par les armées de Louis XI en campagne contre Charles le Téméraire. La ville devint la proie des flammes). Il n’est connu que par un *vidimus* (du latin « Nous avons vu »), c’est-à-dire une copie certifiée authentique, délivré par l’abbé du monastère cistercien de Vaux-la-Douce (Haute-Marne), à la demande du curé de Saint-

Vorles, Pierre Philandrier, en 1490. Cette copie est conservée aujourd'hui dans le fonds de l'abbaye de Notre-Dame de Châtillon-sur-Seine aux Archives départementales de la Côte-d'Or (sous la cote H 625). Les vicissitudes de l'acte original y sont rapportées : le curé de Saint-Vorles rappelle les circonstances de l'incendie au cours duquel de nombreuses lettres d'indulgence originales furent brûlées. Il ne serait resté qu'un « vieux missel ou registre » dans lequel ces titres auraient été copiés. Pierre Philandrier demande donc à l'abbé cistercien d'approuver la copie qui sera dressée de l'indulgence de 1340 (à partir du « registre »), de sa confirmation du 16 mars 1341 par l'évêque de Langres ainsi que de l'indulgence de 1367. Pour résumer, l'acte dont nous disposons aujourd'hui serait la troisième forme de l'indulgence originale de 1340, puisqu'étant la copie effectuée d'après le « registre », lui-même disparu et qui offrait la première copie de l'original. Pour Patrick Arabeyre, après analyse, il ne fait aucun doute : « L'acte est donc à proprement parler sincère : une indulgence a bien été octroyée en 1340<sup>30</sup>. »

« Trouvaille » ou récit de tradition ?

J. Marilier a vu l'origine de ce miracle dans la « Vie » de Guillaume de Saint-Thierry, car, écrit-il : « On lut, sans doute à la faveur d'une abréviation d'ailleurs classique, de bonne ou de mauvaise foi, l'expression de la *vita* 1a [la Première Vie] : 'fidei incrementa suggerens [que je traduirais (J. B.) par : « lui mettant sous les yeux les mystères de la foi »], comme s'il était écrit : 'fidei incrementa sugens' [« suçant les mystères de la foi »]. Les auteurs de cette trouvaille s'empressèrent, pour asseoir définitivement le crédit de leur explication, d'obtenir en 1340 de Jean Desprez [...] une concession d'indulgences pour l'église Saint-Vorles<sup>31</sup>. » Cette hypothèse n'emporte pas l'adhésion. Il n'était point besoin aux Châtillonnais de fausser, délibérément ou non, le texte de la « Vie » de Guillaume de Saint-Thierry pour fonder la légende et crier à la « trouvaille ». L'histoire de la lactation de saint Bernard circulait en effet en Occident depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et sans doute depuis même le milieu de ce siècle. La représentation iconographique la plus ancienne en serait un retable exécuté pour l'église des Templiers de Majorque, et daté de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>32</sup>. Le miracle de la lactation se trouve de plus dans trois textes contemporains. Tout d'abord, dans un chapitre supplémentaire au passage de la *Légende dorée* de Jacques de Voragine consacré à Bernard, dans un manuscrit de la fin du XIII<sup>e</sup> ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Dans un passage d'une *Maria Saga* islandaise (en norrois) datable du premier quart du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Et enfin dans un recueil de récits exemplaires, le *Ci nous dit*, composé entre 1313 et 1330, par un clerc anonyme, originaire de la région de Soissons. Miracle où le lait de la Vierge donne également science et don de la prédication<sup>35</sup>. En voici la traduction :

<sup>30</sup> P. Arabeyre, « La lactation... », *op. cit.*, p. 179.

<sup>31</sup> Dans *Bernard de Clairvaux*, *op. cit.*, n. 31, p. 21.

<sup>32</sup> Voir *Saint Bernard & le monde cistercien*, sous la direction de Léon Pressouyre et Terryl N. Kinder, Paris, 1990, p. 200.

<sup>33</sup> Joseph-Marie Canal, « Sanctus Bernardus et beata Virgo : miraculum lactationis in textu inedito », dans *Ephemerides Mariologicae*, Madrid, 7, 1957, p. 483-490.

<sup>34</sup> Brian P. McGuire, « Bernard and Mary's Milk ». A Northern Contribution », dans *The Difficult Saint. Bernard of Clairvaux & His Tradition*, Kalamazoo, Michigan, Cistercian Publications, 1991, p. 189-225. Cet auteur fournit une bonne documentation sur les légendes pré-bernardines de la lactation et intègre ce miracle dans le contexte plus général d'une sensualisation de l'expérience religieuse.

<sup>35</sup> J. Berlioz, « La lactation de saint Bernard dans un *exemplum* et une miniature du *Ci nous dit* (début du XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *Cîteaux. Commentarii cistercienses*, 1988, p. 270-284. Je reprends ici, en les résumant, quelques passages de cet article.

Après avoir été écolier à Paris, il s'en revint dans son pays et demanda le pain et les draps au second abbé de Cîteaux, pour lui et ses trente-cinq (compagnons), et l'abbé les reçut tous comme moines. Au bout de quelque temps, l'abbé lui ordonna de prêcher devant l'évêque de Chalon. Saint Bernard se déroba mais l'abbé ne voulut point l'en dispenser. Il se mit alors en prières devant Notre-Dame et s'endormit. Et Notre-Dame mit sa sainte mamelle dans sa bouche et lui enseigna la divine science. Et désormais il fut l'un des prédicateurs les plus subtils de son temps et prêcha devant l'évêque. L'abbé l'envoya alors à Clairvaux. Et là Notre Seigneur édifia grâce à lui la sainte église de Clairvaux et plusieurs autres bonnes abbayes de l'ordre de Cîteaux. Et il fit sept cent moines avant de quitter cette vie.

Le thème de la lactation mariale apportant intelligence et science se trouve déjà – et ce n'est sans doute pas un hasard – dans deux textes de même nature que celui du *Ci nous dit*, dans deux récits exemplaires. Ce miracle est le fruit d'une tradition littéraire et hagiographique bien attestée. On le repère tout d'abord dans les *Huit livres des miracles* (*Libri VIII miraculorum*) composés par Césaire de Heisterbach entre 1225 et 1237 et dont nous ne possédons malheureusement plus que des fragments <sup>36</sup>. L'*exemplum* en question forme le 23<sup>e</sup> chapitre du troisième livre, consacré aux miracles de la sainte Vierge :

L'abbé inculte qui suçait les mamelles de sainte Marie et fut alors versé dans la science < de l'Écriture >. Il y eut à Clairvaux un abbé du nom d'Henri, le cinquième après saint Bernard. Bien qu'ignare dans la science de l'Écriture, il était un homme plein de bonté et de religion. Le pape lui ayant envoyé une lettre lui enjoignant de prêcher la croisade, il fut alors très inquiet car il craignait, s'il refusait, de commettre le péché de désobéissance, et s'il acceptait, de voir la tâche excéder les forces de son esprit. Il avait sans doute lu que lorsque cesse l'aide humaine, il faut courir vers le Seigneur. Il entra donc dans la basilique de la glorieuse Vierge Marie. Alors qu'il était étendu et prostré devant son autel, à implorer son aide en pleurant à chaudes larmes, il vit la Vierge, d'une très grande beauté, qui se tenait devant l'autel; elle l'appela d'une voix tendre et caressante et lui tendit ses seins très sacrés afin qu'il les suçât doucement. Il s'approcha d'elle avec la plus grande dévotion et par cette liqueur très sainte, qu'il suçait, il acquit une telle science des Écritures qu'il reçut à Rome la dignité cardinalice. Après quelque temps il s'en revint à Clairvaux et y acquitta la dette de la chair <sup>37</sup>. Il fut enterré derrière l'autel, devant lequel la sainte Vierge lui était apparue <sup>38</sup>.

<sup>36</sup> A. Meister, éd., *Die Fragmente der Libri VIII Miraculorum des Caesarius von Heisterbach*, Rome, 1901, p. XXXIV-XXXVII. Sur Césaire de Heisterbach, voir Fr. Wagner, s. v. "Caesarius v. Heisterbach", dans *Lexikon des Mittelalters*, 2, 1983, col. 1363-1366. Toutefois ce troisième livre ne serait pas de Césaire de Heisterbach (Br. P. McGuire, *The Difficult Saint*, op. cit., n. 21, p. 198).

<sup>37</sup> Lieu commun pour dire qu'il mourut.

<sup>38</sup> Ed. A. Meister, citée, p. 152-153. A. Poncelet ne cite à son propos aucun autre texte parallèle ("Miraculorum B. V. Mariae quae saec. VI-XV latine conscripta sunt index...", dans *Analecta bollandiana*, 21, 1902, n° 553, p. 281). Il en est de même pour F. C. Tubach, *Index exemplorum. A Handbook of medieval religious tales*, Helsinki, 1969, n° 772, p. 64.

Ce texte a certainement influencé, de manière directe ou indirecte, l'auteur du *Ci nous dit*. Les rapprochements sont en effet patents. Le héros en est également un cistercien, en l'occurrence Henri, qui fut, tout comme s. Bernard, abbé de Clairvaux, et ce de 1176 à 1179<sup>39</sup>. On notera que saint Bernard est nommément cité comme son prédécesseur. De même la Vierge accorde-t-elle la science des Ecritures à Henri, ce qui lui permet, comme le saint, de prêcher, en l'occurrence la croisade, et par là de se faire remarquer pour obtenir la dignité de cardinal. Les différences sont certes nombreuses. Le héros n'est tout d'abord pas le même. Il s'agit pour Henri de prêcher la croisade et non de parler devant un personnage important. De plus, la vision de la Vierge intervient au milieu de prières et non en plein sommeil comme dans le récit du *Ci nous dit*, même si Henri est couché et prostré devant l'autel de la Vierge. Il reste qu'en dépit de ces divergences, l'essentiel est là: un abbé de Clairvaux, peu au fait de la science des Ecritures et contraint de prêcher, reçoit à cet effet science et savoir après avoir été allaité par la Vierge.

Un autre *exemplum* se rapproche singulièrement du récit du *Ci nous dit*, même si saint Bernard n'en est point le héros. Il se trouve dans le *Traité des diverses matières à prêcher*, ouvrage du dominicain Etienne de Bourbon qui le rédigea entre 1250 et 1261. Il s'agit d'un recueil de citations bibliques et patristiques (*auctoritates*), de raisonnements d'ordre scolastiques (*rationes*) et de récits (*exempla*) destinés aux prédicateurs qui préparaient leur sermon. Ce volumineux traité, qui comporte près de trois mille *exempla* et comparaisons, est ordonné selon les sept dons du Saint-Esprit<sup>40</sup>. La première section de la deuxième partie du traité, placée elle-même sous le signe du don de piété, intéresse le " Verbe de Dieu ". Après avoir évoqué en quoi il plaisait à Dieu et déplaisait au diable, Etienne de Bourbon en vient à décrire ses multiples effets, qui sont au nombre de vingt-quatre. Le troisième de ces effets réside dans la vertu de pouvoir désaltérer et enivrer. Et c'est ici qu'intervient un *exemplum* mettant en scène la lactation par la Vierge d'un religieux. Nous le faisons accompagner des " matériaux " théologiques fournis par le dominicain :

[...] Non seulement il désaltère mais encore, en le désaltérant, il enivre. Jérémie 23. c. [23, 9] : " Je suis pareil à un homme ivre, à quelqu'un que le vin a dompté, à cause de Dieu. " En étaient ivres les apôtres qui comme des pies ou des souris saoules ne pouvaient se retenir de parler mais se mirent à parler en d'autres langues qu'à l'accoutumée, au point que les Juifs les croyaient ivres [Act. 2, 13]. C'est ivres de ce verbe que les martyrs se dénudaient des choses temporelles, disaient tenir pour rien les blessures et les tortures, et bien plus se précipitaient au devant de la mort, comme Vincent, Agathe et les autres, donnant leur corps en gage dans la taverne du martyr. L'Apôtre [2 Tim., 1, 12] : " Je sais en qui j'ai mis ma foi ", etc. Bernard : " Combien un tel goût enivre pour toute tâche et tout labeur, réjouit, fait travailler sans harceler, encourage sans faire défaut, fait souffrir sans douleur, déchire sans qu'on le sache, tourne en ridicule sans que l'on ne s'en aperçoive. " C'est pourquoi il est dit de l'Ecriture sainte, Cantique I. a. [1, 1] : " Tes seins sont meilleurs que le vin " ; et ensuite [7, 8] : " Tes seins sont semblables aux grappes ", c'est à dire

<sup>39</sup> Cet ancien abbé de Hautecombe fut le sixième abbé de Clairvaux après saint Bernard et non pas le cinquième comme l'indique le texte; il devint en 1179 évêque d'Albano et cardinal; il mourut en 1189 à Arras; son corps fut ramené à Clairvaux (*Gallia christiana...*, 4, Paris-Bruxelles, 1876, col. 802-803).

<sup>40</sup> Sur ce recueil, J.-Th. Welter, *L'Exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Age*, Paris-Toulouse, 1927 [reprint Genève, 1973], p. 215-223; J. Berlioz, *Saints et damnés. La Bourgogne du Moyen Age dans les récits d'Étienne de Bourbon, inquisiteur (1190-1261)*, Dijon, 1989.

aux deux Testaments. [dans la marge du manuscrit:] **Celui qui suçà les seins de la Dame.** J'ai entendu dire de maître Nicolas de Flavigny, archevêque de Besançon, qu'un religieux, peu habitué à parler, craignait fort de prêcher, comme il le lui avait été enjoint. Alors qu'il passait la nuit en prières, lui apparut une dame d'une très grande beauté qui lui tendit ses seins, lui disant de les sucer. Et le verbe divin lui vint alors avec éloquence, facilité et ferveur. Bernard : " Sucez, car plus vous sucez, plus la grâce de l'Esprit Saint vous remplit. " Proverbes V. f. [5, 19] : " Biche aimable, gracieuse gazelle! En tout temps que ses seins t'enivrent<sup>41</sup> . "

Cet *exemplum* est emprunté par Etienne de Bourbon à l'archevêque de Besançon, Nicolas de Flavigny (1227-7 septembre 1235), qui fournit par ailleurs de nombreux autres récits au dominicain<sup>42</sup>. Aucune source écrite n'est citée, l'important personnage qu'était l'archevêque servant de seule caution d'autorité. Le héros est un religieux anonyme et l'*exemplum* d'Etienne de Bourbon ne témoigne donc pas d'une contamination entre le récit de la lactation miraculeuse et le personnage de saint Bernard. Mais l'on sent qu'elle est proche de se réaliser. Le nom de saint Bernard, s'il n'intervient pas comme dans l'*exemplum* de Césaire de Heisterbach dans le récit lui-même, revient cependant par deux fois, en tant qu'auteur de deux sentences, avant et après lui, en le ceinturant étroitement. La première citation, au demeurant apocryphe, renvoie à l'ivresse que procure le Verbe de Dieu. La transition avec l'*exemplum* se fait par le biais de deux passages du Cantique des cantiques qui associent les seins aux grappes de raisin et au vin. La seconde citation qui suit immédiatement le récit fait référence explicitement au thème des seins nourriciers<sup>43</sup>.

Pour résumer, il est vraisemblable que la mise en place d'un récit faisant à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle de saint Bernard le bénéficiaire d'un allaitement miraculeux s'est réalisée par une suite d'influences progressives, de déplacements insensibles dont l'un des points de départ est sans doute à placer dans le récit attribué au cistercien Césaire de Heisterbach. N'oublions pas

<sup>41</sup> Etienne de Bourbon, *Tractatus de diversis materiis predicabilibus*, ms. Paris, Bibl. nat. de Fr., lat. 15970, f<sup>o</sup> 192 d-193 a : " Non solum autem potat sed etiam potando inebriat. Jere. 23. c [23, 9]: " Factus sum sicut vir ebrius et quasi homo madidus a vino a facie verborum Dei. " Hoc erant ebrei apostoli qui quasi pice aut murule inebriate non poterant se continere ab hujus loquutione sed in diversas voces inassuetas linguas suas transformabant, unde eos ebrios Judei reputabant. Hoc inebriati martyres se rebus temporalibus denudabant, vulnera et cruciatus corporis pro nihilo dicebant, immo ad mortem alacriter properabant, ut Vincentius, Agatha et alii, et crpus in taberna martyrii pignorantes. Apostolus [2 Tim. 1, 12]: " Scio cui credidi ", etc. Bernardus : " Quantum talis gustus inebriat ad omne opus et omnem laborem, hylaescit, laborat nec lacessit, festinat nec deficit, dolet et non sentit, laceratur et nescit, irridetur et non advertit. " Ideo de sacra scriptura dicitur, Can. I. a. [1, 1]: " Meliora sunt ubera tua vino "; et post [7, 8] : " Ubera tua assimilata sunt botris ", id est duo Testamenta. < marg. De suggeste ubera Domine > Audivi a magistro Nicolao de Flavigni, archiepiscopo de Bisumptis, quod cum quidam religiosus, inassuetus ad loquendum, formidaret facere sermonem sibi injunctum, dum pernoctaret in oratione apparuit ei quedam domina speciosissima porrigens ei ubera sua, dicens ut ea suggeret. Et extunc habuit miram divini Verbi eloquentiam et affluentiam et fervorem. Bernardus : " Suggeste, quia quanto magis suggestitis, tanto magis vos replet gratia Spiritus Sancti. " Prov. V. f. [5, 19] : " Cervæ karissima et gratissimus hynnulus: ubera ejus inebrient te omni tempore. "

<sup>42</sup> A. Lecoy de la Marche, éd., *Anecdotes historiques, légendes et apologues ... d'Etienne de Bourbon*, Paris, 1877, p. 460.

<sup>43</sup> Cette citation appartient bien à s. Bernard et est tirée du *Sermo 1 in Septuagesima* ( éd. J. Leclercq et H. Rochais, *S. Bernardi opera...*, Rome, 4, 1966, p. 346 ): " Etenim quanto abundantius sugitis, tanto amplius replet ubera virtus Spiritus Sancti, [ ...] ".



non plus que le thème du lait de la Vierge qui obtient la guérison est fort répandu au Moyen Age <sup>44</sup>. Nous le trouvons dès le XI<sup>e</sup> siècle chez Pierre Damien <sup>45</sup>. Au XIII<sup>e</sup> siècle, Gautier de Coinci, pour ne citer que lui, multiplie les récits présentant des allaitement miraculeux dont bénéficient certains religieux <sup>46</sup>.

Le miracle de la « lactation de saint Bernard » n'a donc pas été « inventé » par les Châtillonnais. Il s'est plutôt greffé à Châtillon-sur-Seine, y trouvant un terrain favorable, notamment le récit transmis par les « Vies » de la vision de Noël où la Vierge jouait une grande part, sans parler de la statue de la Vierge noire présente à Saint-Vorles, support sur lequel pouvait se fonder concrètement une tradition. Celle-ci prit place dans la chapelle consacrée donc à la Vierge ; ce sanctuaire qu'on avait commencé, dès le XV<sup>e</sup> siècle à appeler « chapelle de Monsieur saint Bernard » conserva ce nom à partir du XVII<sup>e</sup> siècle <sup>47</sup>. La statue, une Vierge noire était placée dans une petite niche rectangulaire percée dans le cul-de-four de la chapelle <sup>48</sup>. Elle fut cachée durant la Révolution puis sans doute retrouvée au début du XX<sup>e</sup> siècle <sup>49</sup>. En 1651, le père Legrand adapta le texte (cité ci-dessus) de 1340. S'il en conserva l'essentiel – la chapelle de Saint-Vorles et l'époque (la jeunesse de s. Bernard) – il brossa un récit qui s'articulait autour de la méditation par Bernard de *l'Ave Maris Stella*. Il fixait ainsi le canon du miracle châtillois de la lactation.

Sur les murs de la chapelle fut peint le miracle, au XVI<sup>e</sup> ou au XVII<sup>e</sup> siècle ; avant les restaurations du XIX<sup>e</sup> siècle on distinguait encore des peintures murales ainsi que des vers en écriture gothique qui évoquaient l'allaitement miraculeux. Mais Bernard y apparaissait en tant qu'abbé et non point en tant qu'écolier. Comme si Châtillon vénérât en image non point son jeune protégé, mais – de façon moins spécifique <sup>50</sup> – le saint adulte. En un mot si la trame du récit restait la même, sa représentation évoluait.

## Conclusion

---

<sup>44</sup> P. Bétérous, " A propos d'une des légendes mariales les plus répandues: le 'lait de la Vierge' ", dans *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 4, 1975, p. 403-411; R. Schenda, s. v. " Brust, Brüste ", dans *Enzyklopädie des Märchens*, II, 3/4, 1978, col. 958 ; J. Berlioz, " Il seno nel Medioevo tra erotisme e maternità ", dans *Storia e dossier*, anno II, n° 12, novembre 1987, p. 40-44 ; *id.* " Eros et la Vierge ", dans *L'Histoire*, n° 180, septembre 1994, p. 42-44 ; Gian Paolo et Sera Paoli, « Il seno di Maria, icona e segno teologico », dans Alfonso Maria Pluchinotta, éd., *Incanto e anatomie del seno*, Milan, 1997, p. 31-36.

<sup>45</sup> Pierre Damien, *Epist.*, VI, 29 ( PL 144, 420A-B).

<sup>46</sup> Marie-Christine Pouchelle, " Mots, fluides et vertiges: les fêtes orales de la mystique chez Gautier de Coinci ", dans *Annales E. S. C.*, septembre-octobre 1987, n° 5, p. 1121.

<sup>47</sup> P. Arabeyre, « La lactation... », *op. cit.*, p. 186. Je suis ici de très près les conclusions de P. Arabeyre, au travail duquel je suis fort redevable.

<sup>48</sup> Décrite par le père Legrand au XVII<sup>e</sup> siècle (P. Arabeyre, *ibid.*, p. 186).

<sup>49</sup> De cette statue, il ne restait que le siège. Dans les années 1920 elle fut retrouvée par une famille de Châtillon. Et la statue s'adaptait parfaitement au siège. Elle est actuellement rétablie dans la chapelle Saint-Bernard.

<sup>50</sup> Mais suivant en cela l'esprit général des représentations iconographiques, comme le remarque P. Arabeyre (« La lactation... », *op. cit.*, p. 189).

Bernard de Clairvaux n'a pas composé, à la manière d'un saint Augustin ou d'un Guibert de Nogent <sup>51</sup> – d'autobiographie. Même si ces lettres ou ces traités en tiennent parfois lieu (ou tout au moins contiennent des données sur sa vie). Mais si le saint n'évoque pas dans ses écrits sa jeunesse à Châtillon, il n'en oublia pas ses maîtres : en 1129, ce fut entre ses mains et celles d'Etienne, abbé de Cîteaux, que Villain, évêque de Langres, confirma la concession du lieu de Val-de-Nuits faite à Notre-Dame de Châtillon par messire Bozon, et la donation de droits d'usage dans les pacages et le bois de Géborolles faites par Thomas de Bar. D'autres donations furent faites par Bernard, Gérard, son frère, et le prieur Geoffroy <sup>52</sup>. Saint Bernard s'employa plus tard à introduire à Châtillon-sur-Seine des chanoines réguliers (placés sous la règle de saint Augustin). Cette « régularisation des clercs » entraina dans une vaste opération de restauration de l'Eglise, dans le prolongement de la réforme grégorienne. Les nouveaux chanoines furent tirés de l'abbaye d'Arrouaise (fondée en 1090, au diocèse d'Arras). En 1138, le pape Innocent II ordonna qu'à leur mort les chanoines séculiers fussent remplacés par des chanoines réguliers. Saint Bernard intervint plusieurs fois pour apaiser des conflits élevés entre l'abbé de Châtillon et d'autres personnes à propos du village de la Chaume ou d'églises diverses <sup>53</sup>. Comme l'a écrit J. de la Croix Bouton : « On ne saurait concevoir de plus fréquentes et de plus étroites relations entre l'abbé de Clairvaux et les chanoines réguliers de Châtillon-sur-Seine <sup>54</sup>. »

Un saint, une ville. Ou plutôt deux saints et une cité. Saint Vorles et saint Bernard ont marqué Châtillon-sur-Seine. Le premier, humble prêtre de Marcenay, mort à la fin du VI<sup>e</sup> siècle, est devenu le patron de la ville après le transfert de ses reliques vers 868. Le second est devenu un personnage prestigieux. L'historien Achille Luchaire écrivait en 1901 dans la célèbre *Histoire de France* dirigée par Ernest Lavisse: « Saint Bernard, qui, par le seul prestige de son éloquence et de sa sainteté, gouverna de 1125 à 1153, la chrétienté d'Occident, est la synthèse de son siècle. Il personnifie tout le système politique et religieux d'une époque du Moyen Age dominée par le pouvoir moral de l'Eglise » <sup>55</sup>. C'est grâce à lui, il faut l'avouer, que l'école des chanoines de Saint-Vorles qui forma l'un des plus grands écrivains latins du Moyen Age, n'est pas tombé dans l'oubli. La ville le lui a bien rendu, en se faisant le centre d'une belle légende mariale, dont l'abbé de Clairvaux est l'acteur privilégié.

---

<sup>51</sup> Guibert de Nogent (mort vers 1125), *Autobiographie*, éd., trad. Edmond-René Labande, Paris, 1981.

<sup>52</sup> J. de la Croix Bouton, « Bernard et les Chanoines réguliers », dans *Bernard de Clairvaux, op. cit.*, p. 278-279.

<sup>53</sup> Sur le rôle de médiateur de Bernard, voir Jean Richard, « Dans l'Europe du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Bernard de Clairvaux. Histoire, mentalités, spiritualité*. Colloque de Lyon-Cîteaux-Dijon, Paris, 1992 (Sources chrétiennes, 380), p. 98-102.

<sup>54</sup> J. de la Croix Bouton, « Bernard et les Chanoines réguliers », *loc. cit.*, p. 279.

<sup>55</sup> E. Lavisse, *Histoire de France...*, Paris, II/2, 1901, p. 266.